7e ANNÉE. — N° 16.499
DIRECTION & ADMINISTRATION: rue de Cheverus, BORDEAUX
AGENCE A PARIS: 8, boulevard des Capucines.
LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux et à la Société Européenne à Paris.

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et limitrophes	8 50	16 f.	30 f.
France et Colonies...	9 »	17 f.	32 f.
Etranger.....	10 »	20 f.	40 f.

La Petite Gironde

10 c. le numéro — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE — Le numéro 10 c.

LUNDI 3 SEPTEMBRE 1917
SAINTE SABINE
SOLEIL: lever 6 h. 28; couch. 7 h. 36
LUNE : D. Q. le 8; nouv. le 16

Hier et Aujourd'hui

C'est pour nous une intense joie de constater le succès de la Foire de Bordeaux en ce qu'il promet de faire de notre chère cité le grand centre des échanges coloniaux. La Foire de Bordeaux nous apparaît ainsi comme la consécration de la politique coloniale au triomphe de laquelle ce journal n'a cessé de prêter son concours sans compter. Les jeunes générations n'ont pas connu les difficultés auxquelles s'est heurtée cette politique. Nous les en félicitons. Que de déboires leur ont été épargnés !

Mais les générations qui les ont précédées ont dans la mémoire les violences de l'opposition contre les entreprises coloniales. Jules Ferry, pour avoir donné à la France le Tonkin, la Tunisie et Madagascar, était dénoncé chaque jour par les feuilles opposantes comme un malfaiteur public. Au Parlement, l'Extrême-Droite et l'Extrême-Gauche fraternellement unies, le combattaient à outrance. Le grand ministre était devenu l'homme le plus impopulaire de France. Nous avons encore dans les oreilles les clameurs dont il fut salué un jour en gare de Libourne, par une foule égarée : « A bas le Tonkinois ! Voleur ! Assassin ! » On l'accusait couramment de tirer profit des expéditions lointaines. Un exalté tira dans les couloirs de la Chambre un coup de revolver sur lui. Il succombait à peu de temps de là, victime d'adversaires sans équité, sans raison ni générosité.

Cela, c'est l'histoire d'hier. L'histoire d'aujourd'hui est plus sereine et plus réconfortante. C'est la revanche. Conspuées hier dans la personne de l'illustre homme d'Etat qui, sitôt après nos désastres de 1870-1871, avait compris qu'il ne fallait pas laisser s'hypnotiser la France sur ses frontières de l'Est et s'était mis avec courage à lui procurer des compensations territoriales au delà des mers, les colonies attestent aujourd'hui avec un incomparable éclat, par les échantillons qu'elles ont entassés dans les stands de la place des Quinconces, que ceux qui avaient eu confiance en elle dans le passé, en soutenant qu'elles seraient une force pour l'avenir de la métropole et non une faiblesse, ne se sont pas trompés.

Il a fallu les cruels enseignements de cette guerre pour nous montrer les ressources considérables que nous pouvions tirer de notre immense empire colonial, non seulement en matières premières pour nos différentes industries et en vivres, mais encore en hommes, en soldats. La revanche est complète. Jusqu'en ces derniers temps encore il existait une guerre d'opposants à la politique coloniale. Maintenant, c'est fini. Le dernier carré des grognards s'est rendu. Le patriotisme des indigènes noirs et jaunes de nos colonies africaines, américaines et asiatiques, qui sont tous venus verser leur sang sur nos divers champs de bataille, a eu raison de leur intransigeance. De ce côté, la paix est donc signée entre tous les enfants de la patrie française, et ce n'est pas un médiocre bienfait.

C'est ce qu'avec beaucoup de force M. le Ministre des colonies, venu à Bordeaux pour inaugurer la Foire, exposait en ces termes : « Il a fallu que la guerre s'abatte une fois de plus sur notre pays, a dit M. Maginot, pour que nos compatriotes consentent à tourner de nouveau leurs regards du côté de nos colonies; ils ont senti, en présence de l'aide que celles-ci n'ont cessé de prêter à la mère-patrie, les liens de solidarité qui les unissaient aux Français de nos possessions d'outre-mer. » Au surplus, la Conférence coloniale dont le distingué ministre a pris récemment l'initiative et dans la composition de laquelle il a fait entrer des hommes d'affaires, est une preuve de l'esprit nouveau qui anime notre politique coloniale.

Pendant que l'apaisement s'est fait dans le pays, où l'on a enfin compris qu'il faut utiliser les inépuisables richesses que renferment nos possessions, nos gouvernants s'avisaient, de leur côté, qu'il fallait, pour accomplir ce programme, consulter les hommes qui connaissent les colonies et sont au courant des affaires qui s'y peuvent traiter : des commerçants, des armateurs, des industriels, des banquiers. En présence d'une innovation qui la reléguait au second plan, toute la bureaucratie française a frémi d'épouvante et d'horreur. Il n'empêche que cette Conférence a déjà donné de très appréciables résultats, parce qu'il est sorti des décisions pratiques de ses délibérations. Au lunch qui lui a été offert dans les salons du Grand-Théâtre, M. le Ministre des colonies a proclamé que « à l'heure présente, l'opinion française est acquise à une politique coloniale résolument orientée vers les réalisations ». C'est ce que proclame encore plus haut le succès de la Foire de Bordeaux. Que de changements entre hier et aujourd'hui !

Alban DERROJA.

La Bonne Prison

Notre prison de Fresnes, cette abbaye de Thélème, n'a rien à envier aux prisons d'Autriche qui regorgent de clients à cette heure. Il n'y a pas d'établissements plus achalandés auprès de la pègre que les geôles de Vienne. On fait queue pour entrer, et non pour sortir comme on pourrait le croire. Mais la guerre a changé tout cela...

On dit triste comme la porte
D'une prison,
Et je crois, le diable m'emporte,
Qu'on a raison !

Ce n'est pas du tout l'avis des malandrins autrichiens, qui demandent à Dieu et aux hommes une formule magique, un Sésame, ouvre-toi ! pour pénétrer dans les prisons et s'y blottir jusqu'à s'y faire oublier au moins jusqu'à la fin de la guerre.

Jamais l'administration pénitentiaire n'avait eu autant de succès. On se fait recommander auprès d'elle pour être hospitalisé par faveur et s'assurer le vivre, si difficile en ces temps troublés, et le couvert aléatoire ailleurs.

L'administration se défend avec énergie. Pendant la guerre, les détenus ne sont que des bouches inutiles. Le ministre de la justice vient d'adresser une circulaire à ses subordonnés pour que, même dans le cas où il existe des motifs juridiques pour le faire, on ne procède à des arrestations que s'il est absolument inadmissible de laisser les prévenus en liberté.

La prescription, ajoutent les échos, est également valable pour les individus arrêtés préventivement et pour ceux qui purgent des condamnations. Par exemple, l'accomplissement des peines inférieures à deux ans de prison doit être différé, tandis que la condamnation d'individus qui, bien que n'ayant pas commis de délits, sont considérés comme dangereux pour la communauté, ne peut être prononcée qu'avec l'approbation spéciale du ministre. On doit faire sortir de prison les détenus qui s'en montrent dignes.

Pardon, — répliquent les détenus dignes, — on rend hommage à notre bonne conduite, donc on doit nous garder. Il y a une faveur à faire : nous devons en profiter. Nous y sommes, nous y restons ! Que les apaches indignes de toute indulgence continuent à courir toutes les malechances de la liberté, c'est assez juste. Mais pour nous il y a possession d'état. Nous sommes les bons détenus : on n'a pas le droit de nous mettre dehors !

Les geôliers ont prié, supplié, insisté en vain. Les détenus ont gardé leur chère cellule. Le directeur a fait ouvrir les portes de la prison, espérant que le plein air tenterait ses pensionnaires... Ils ont montré une défiance invincible à sortir. Ils ces animaux domestiques qui adorent leur servage.

Aux dernières nouvelles, les directeurs de prison avaient l'intention de traiter leurs pensionnaires d'embusqués. Mais on ne croit pas à l'efficacité de cette injure, et les autorités songent à traiter sur la base d'une pension nationale aux détenus qui voudront bien aller respirer dehors la douce lumière, aux frais de l'Etat...

P. B.

La Situation ministérielle

Paris, 2 septembre. — En tout état de cause, aucun nouveau changement dans la situation ministérielle n'est escompté avant la fin de la présente semaine.

Déjà, l'on se demande si M. Steeg, ministre de l'intérieur par intérim, ne sera pas appelé à conserver dans la prochaine combinaison le même portefeuille. C'est évidemment une éventualité qu'on peut envisager.

Lorsqu'il siégeait à la Chambre, il était inscrit au groupe des radicaux-socialistes qui attachent une importance capitale à la présence d'un des leurs à la place Beauvau.

Aussi convient-il de ne pas écarter avant plus ample informé l'hypothèse de la nomination à ce poste de M. René Renoult, président du groupe, et aussi, depuis quelques semaines, président de la commission de l'armée.

M. René Renoult, qui est également vice-président de la Chambre, est incontestablement une des personnalités les plus influentes de la majorité radicale-socialiste. Autant de raisons qui pourraient amener M. Ribot à lui offrir la succession de M. Malvy.

L'INSTITUTION des Délégués ouvriers

Discours de M. Albert Thomas

Paris, 2 septembre. — A l'occasion de l'inauguration de la Coopérative ouvrière des usines de Billancourt, M. Albert Thomas, ministre de l'armement, a prononcé un discours dans lequel nous relevons les passages suivants :

« Votre accord ne s'est pas produit d'emblée; il y a eu entre les groupements ouvriers et la direction de l'usine quelques mécontentements, mais déjà, dans ces heures douloureuses que vous avez connues, vous vous êtes senti les uns et les autres un même cœur, une même âme; vous avez senti entre vous la grande solidarité industrielle, cette sorte d'union intime qui, dans les heures d'efforts, s'établit entre les directeurs d'industrie et la masse des ouvriers.

» Il était donc naturel, camarades, que votre accord se trouvât confirmé par cette institution des délégués d'ateliers dont votre camarade Michelet parlait tout à l'heure.

» Dans quelques jours, si ce n'est déjà commencé, vous allez nommer vos délégués. Michelet souhaitait que, par la loi, la règle fût étendue et que l'institution apparût en quelque manière plus indépendante de l'autorité patronale. Permettez-moi de répondre, avec mon expérience déjà longue des discussions et des luttes menées d'accord avec les organisations ouvrières : « Commençons par le commencement. »

» Maintenant que la délégation d'atelier est établie, cherchons ensemble, d'un commun accord, à la faire bien fonctionner. (Applaudissements.)

» Cette institution n'est pas issue d'un acte d'autorité; le règlement d'atelier établi par un accord librement consenti entre ouvriers et patrons, est une garantie, et une garantie effective, puisque devant les prud'hommes, par exemple, il fait loi. (Applaudissements.)

» L'institution telle qu'elle est conçue vous donne à cette heure des garanties, et je demande que tous, nous faisant confiance mutuellement, nous la fassions fonctionner le plus utilement possible et nous la fassions vivre pour l'avenir de la classe ouvrière. (Applaudissements.)

» Il faut que les ouvriers s'accoutument à voir dans la classe patronale, pour une grande part, la dépositaire des intérêts industriels de l'avenir. Il faut qu'ils s'accoutument à voir dans un effort comme celui qui a créé cette usine non pas seulement la réalisation d'un intérêt particulier et égoïste, mais le profit commun qu'en tirent la nation et la classe ouvrière. Camarades, si nous faisons vivre l'institution des délégués d'ateliers, nous arriverons ensemble à réaliser dans la nouvelle industrie française une entente, un accord qui permettra d'organiser de grandes entreprises de production, malgré les difficultés qu'entraîne l'organisation d'une usine où travaille une foule comme la vôtre, dépassant 20,000 ouvriers et ouvrières.

» Représentez-vous ce mécanisme formidable, inconnu jusqu'à présent de nos centres parisiens, et que nous devons développer et multiplier à l'avenir, si nous voulons faire vivre cette industrie française que Michelet évoquait tout à l'heure, et si nous voulons qu'elle prospère pour le bien du pays. (Applaudissements.) Ces efforts d'entente, camarades, je vous demande de les faire avec nous pour que demain la victoire économique vienne compléter l'autre victoire, pour que ce peuple de France, après tant de sacrifices dans la guerre, ne soit pas écrasé dans la bataille économique de la paix, et qu'ainsi un peu plus de liberté, un peu plus de bien-être puisse encore se réaliser dans notre pays. Or, pour cela, il faudra produire, produire encore, aménager la production, l'organiser par le travail du Parlement et du gouvernement, mais aussi en associant, en coordonnant toutes les initiatives, et en demandant encore au peuple ouvrier, qui aura les garanties qu'il doit avoir, d'apporter dans la paix quelque chose de ce magnifique effort qu'il a su apporter dans la guerre. » (Applaudissements.)

Héroïsme d'un Médecin radiographe

Paris, 2 septembre. — Le docteur Vaillant, chef du service de radiographie à l'hôpital Lariboisière, qui s'est adonné à cette science depuis plus de vingt ans, a, par suite de l'action des rayons X sur ceux qui les emploient, été opéré déjà quatre fois. Il perdit ainsi presque tous les doigts; il n'en continua pas moins à servir de tout son dévouement la cause de l'humanité. La maladie poursuivit cruellement son chemin, et ces jours derniers le docteur Cunéo a dû opérer de nouveau le docteur Vaillant, à qui il a enlevé l'avant-bras gauche. Remis à peine, d'ailleurs, le docteur Vaillant a repris son service.

Communiqués français

Du 1er Septembre (23 heures)

Au nord-ouest d'HURTEBISE nous avons élargi le terrain conquis et enlevé une tranchée ennemie sur un front de 200 mètres. Trente nouveaux prisonniers, dont un officier, sont restés entre nos mains. Une contre-attaque allemande déclenchée dans l'après-midi n'a pu aborder nos lignes sous le feu violent de notre artillerie.

En CHAMPAGNE, au sud de la BUTTE DU MESNIL, nous avons repoussé un fort coup de main ennemi et fait des prisonniers dont l'officier commandant le détachement.

Sur la RIVE GAUCHE DE LA MEUSE, la lutte d'artillerie a été assez vive dans toute la région au nord de la COTE 304 et du MORT-HOMME.

Du 2 Septembre (14 heures)

Sur le FRONT DE L'AISNE, l'activité des deux artilleries s'est maintenue très vive pendant la nuit.

Des tentatives de coups de main sur nos postes de la REGION DE CERNY ont échoué.

Au NORD-OUEST D'HURTEBISE, les Allemands ont contre-attaqué de nouveau les positions qu'ils nous avons conquises dans la soirée du 30 août. Nos feux dirigés avec précision ont complètement brisé l'attaque qui n'a pu aborder nos lignes.

Sur la RIVE GAUCHE DE LA MEUSE, action d'artillerie intermittente au NORD DE LA COTE 304.

Sur les HAUTS DE MEUSE, nous avons arrêté à deux reprises des coups de main ennemis.

Nuit calme partout ailleurs.

Communiqués anglais

Du 1er Septembre (21 heures 10)

Au cours d'un coup de main exécuté avec succès ce matin à l'est de WYTSCHAETTE, nos troupes ont lancé des grenades dans les abris et fait subir par les feux de mitrailleuses des pertes à l'ennemi qui prenait la fuite en terrain découvert.

Un raid allemand a échoué au sud-ouest d'HAVRINCOURT sans nous occasionner de pertes.

Une éclaircie qui a duré deux heures a permis hier soir à l'aviation de reprendre son activité normale interrompue depuis quatre jours. Un appareil ennemi a été abattu dans nos lignes en combat aérien et un autre contraint d'atterrir désemparé. Un des nôtres n'est pas rentré.

Le chiffre de prisonniers allemands faits en août par les armées britanniques s'élève à sept mille deux cent soixante-dix-neuf, dont cent cinquante-huit officiers, ce qui porte le total des prises effectuées par nous depuis le 31 juillet au matin à dix mille six cent quatre-vingt-dix-sept hommes, dont deux cent trente-sept officiers. Nous avons en outre capturé, pendant le mois d'août, trente-huit canons, dont six lourds, deux cent huit mitrailleuses et soixante-treize mortiers de tranchées. Ces chiffres ne comprennent ni les prisonniers, ni les canons tombés en Flandre aux mains de nos alliés.

Du 2 Septembre (après-midi)

L'ennemi a dirigé dans la soirée d'hier une violente attaque à la grenade contre les postes avancés qu'il n'avait pu atteindre la nuit précédente au SUD-OUEST D'AVRINCOURT.

A la suite d'un combat très vif, nos troupes durent d'abord évacuer les postes qu'elles reprirent au prix de pertes légères dans le courant de la nuit.

Activité de l'artillerie ennemie cette nuit à l'EST D'YPRES.

Front de Salonique

Communiqué serbe

Corfou, 1er septembre.

Hier, la lutte a continué; l'ennemi offre une résistance opiniâtre. Nous avons capturé jusqu'à présent 78 prisonniers et 2 mitrailleuses.

DEUX EXPLOITS de notre Artillerie aérienne

Paris, 2 septembre (officiel). — **Deux avions allemands ont été abattus par le tir de notre artillerie antiaérienne les 19 et 22 août dans des conditions particulièrement difficiles : le premier appareil, tiré à 2,000 mètres d'altitude par un autocanon de la 42e section, s'est abattu entre Boucouville et les premières lignes; le second, qui survolait nos lignes à plus de 5,000 mètres, a été atteint par un obus explosif tiré par le poste n. 48, et s'est écrasé sur le sol à quelques kilomètres de Souilly.**

Bombardement de l'Aérodrome de Ghistelles

Londres, 2 septembre.

Des aviateurs navals britanniques ont bombardé hier soir l'aérodrome de GHISTELLES, frappant, plusieurs fois de plein fouet les hangars de l'angle sud-ouest de l'aérodrome dans le voisinage desquels a éclaté un incendie. Ils ont bombardé aussi la voie ferrée adjacente de la ligne d'OSTENDE A THOUROUT. Plusieurs explosions se sont produites.

Tous les aviateurs sont rentrés indemnes après avoir jeté de nombreuses tonnes d'explosifs.

Les Événements de Russie

Korniloff insiste pour qu'on applique les Mesures qu'il réclame

Pétrograd, 1er septembre. — Le général Korniloff, à la suite des dernières défections de certaines troupes russes sur le front roumain, a télégraphié d'urgence à M. Kerensky pour réclamer la mise à exécution des mesures dont il a fait part à la conférence de Moscou. M. Savinkoff, gérant du ministère de la guerre, reste à son poste.

Les Mesures de rigueur dans l'Armée

Pétrograd, 2 septembre. — En réponse au télégramme du général Korniloff, le ministre de la guerre lui a télégraphié que les mesures préconisées par lui sont déjà élaborées et seront soumises incessamment à l'approbation du gouvernement.

Le Soviet contre la Peine de Mort au Front

Pétrograd, 2 septembre. — A la suite d'un télégramme adressé par le général Korniloff à M. Kerensky, dans lequel le commandant en chef des armées insiste pour que les mesures qu'il a exposées au Congrès de Moscou soient appliquées dans délai, le Soviet de Pétrograd a voté une protestation contre l'introduction de la peine de mort sur le front.

L'Affaire du « Bonnet Rouge »

LES ENQUETES

Paris, 1er septembre. — L'enquête sur l'affaire du chèque continue. Une perquisition opérée 11, rue Adolphe-Faucillon, au domicile d'une dame Lucas, qui habitait à Triel, avec Joucla, a amené la découverte de papiers importants.

Joucla, placé sous mandat de dépôt à la Santé, est inculpé d'espionnage, de tentative d'espionnage et d'intelligence avec l'ennemi.

De nouvelles arrestations seraient imminentes. Un journal affirme que l'arrestation d'un monsieur M... ne tardera pas.

Un autre de nos confrères indique ainsi l'emploi d'une partie des fonds que Duval prétend avoir touché comme commission dans la liquidation du casino de San-Stefano : 200,000 francs sont allés au « Bonnet Rouge », 2,400 francs à la « Tranchée républicaine », 30,000 francs ont été versés à la « Revue des Nations », et, comme par hasard, ces journaux mènent une campagne pacifiste à outrance.

Paris, 2 septembre. — Des enquêtes sont faites au sujet des voyages de Duval à l'étranger, notamment en Suisse et en Turquie. Une partie de l'enquête porte sur la fameuse Société de San-Stefano; il en résulte que celle-ci fut, au début, une entreprise pres. que entièrement allemande, dont le conseil d'administration comprenait un industriel suisse, Hans-O. Widmer, domicilié autrefois à Zurich, et qui vit aujourd'hui à Francfort-sur-le-Mein; un certain Bernhard Flinsch, banquier allemand, habitant la même ville, et enfin le fameux financier de Mannheim, Hermann-A. Marx, de la maison Marx et Goldschmidt.

A la fin de 1913, M. Marx, ayant prévenu ses intimes qu'un conflit européen était prochain, émit l'avis qu'il y aurait peut-être lieu de transférer ailleurs qu'en France le siège administratif de la Société, qui se trouvait alors rue Saint-Lazare, à Paris. Ainsi fut-il fait. La plupart des papiers, archives et documents furent, en hâte, transportés à Mannheim, le reste fut confié à un notaire de Genève et à M. Duval. La guerre ayant éclaté, la liquidation de la Société fut, quelque temps plus tard, résolue. Il est établi que dans cette liquidation, Duval devait toucher un tiers sur le un et demi pour cent du produit brut de la liquidation. Cela représentait 50,000 fr. environ. Il y a loin de cette somme à celles autrement considérables qu'il devait toucher à chacun des voyages qu'il allait, depuis l'ouverture des hostilités, accomplir en Suisse.

LES VOYAGES DE DUVAL EN SUISSE

Paris, 2 septembre. — Duval, depuis le début de la guerre, a fait en tout onze voyages en Suisse. Six fois seulement il y avait été appelé par le conseil d'administration de la Société de San-Stefano, et s'y était rencontré, entre autres, avec le banquier Marx et le prince Victor Salvator von Isenbourg, lequel avait été nommé président de la Société. Les véritables raisons des cinq autres voyages n'ont pu encore être établies. Au cours d'un de ceux-ci, Duval était venu proposer un contrat de publicité à une maison industrielle suisse, dont un des chefs est officier dans l'armée allemande, et qui avait voulu participer à l'organisation aéronautique de nos ennemis : cette maison avait été, quelque temps auparavant, l'objet d'une campagne violente de la part d'un des journaux dirigés par Duval.

Duval se rencontra à Genève avec divers aventuriers à la solde des organisations d'espionnage ennemies. Dès le début de la guerre, Duval, qui était à ce moment à peu près sans ressources, avait reçu de Marx une somme de 500,000 francs, que le financier allemand, déclara depuis l'administrateur du « Bonnet Rouge », lui aurait remise en récompense de ses services passés. Par la suite, il allait recevoir encore diverses autres sommes, et enfin, en dernier lieu, celle qui allait faire éclater le scandale. Cette somme, qui représentait 135,000 francs d'argent suisse, fut transformée en 150,876 francs d'argent français, en un chèque émis par la Banque fédérale suisse sur la Banque de Paris, qui devait plus tard en remettre le montant à Duval. Après avoir prétendu que cette somme lui avait été remise par le banquier allemand pour en faire don à une personne habitant la France et à laquelle ce banquier s'intéressait, l'ex-administrateur du « Bonnet Rouge » déclara que ces 150,786 francs représentaient le reliquat du don que le banquier Marx avait voulu lui donner à titre de rémunération de ses services. Lorsqu'on invita Duval à exposer l'usage qu'il avait fait de l'ensemble de ces dons, il déclara qu'il l'avait remis à la propriétaire d'un hôtel de Genève, une dame A... L'enquête menée à Genève établit que cette dame n'avait pas un centime en dépôt, qu'elle était, au contraire, notoirement insolvable et uniquement alimentée par la charité de ses créanciers. Mais alors à quel usage furent employés les 650,876 francs dont il est établi que la remise a été faite à Duval par le banquier Marx ? C'est ce que le capitaine-rapporteur Bouchardon va s'efforcer de rechercher.

CE QUE COUTAIT L'EXPLOITATION DU « BONNET ROUGE »

Paris, 1er septembre. — Le relevé du tirage des journaux dressé par la police dans les imprimeries, tous les trois mois, montre que le « Bonnet Rouge », à ses plus beaux jours, n'a jamais eu un tirage plus fort que 15,000 à 25,000, la vente effective ne dépassant pas 12,000.

Pour qui connaît l'administration d'un journal, la perte de l'exploitation d'une telle affaire n'est pas inférieure à 300,000 francs. L'argent que Duval remettait à Vigo pouvait-il suffire à combler cette perte ?

ON DECOUVRE LES PAPIERS DE JOUCLA

Paris, 1er septembre. — M. Priolet, commissaire spécial du camp retranché de Paris, qui avait procédé à l'arrestation de Joucla, inculpé d'espionnage et d'intelligence avec l'ennemi, a saisi aujourd'hui, dans un garde-meubles de la rue Papillon, tous les papiers du journal « Autour de l'Ecole », qui ont été trouvés dans une malle.

On avait regardé tout d'abord l'affaire Joucla comme un incident à côté de l'affaire Duval, mais son cas est très grave. Il est, en effet, inculpé d'espionnage en même temps que d'intelligence avec l'ennemi, et si les faits sont prouvés, ce peut être la peine de mort.

« C'est, a dit un haut personnage de la préfecture de la police, la plus grosse affaire d'espionnage qu'on ait instruite jusqu'ici. »

A son article de ce matin d'« Homme enchaîné », M. Clémenceau met ce post-scriptum suggestif :

Joucla, qui vient d'être arrêté comme comme complice de Duval, avait reçu, comme j'ai dit, une mission en Espagne au cours de laquelle il s'était mis en rapport (selon son propre aveu) avec le chef d'espionnage allemand. J'apprends aujourd'hui qu'il était le collaborateur du journal boche de Barcelone qui a si chaudement pris la défense de M. Malvy. Tout se tient. C'est bien ce que j'avais dit.

PROCHAINE CLOTURE DE L'INSTRUCTION

Paris, 2 septembre. — Me Paul Morel a demandé au juge de faire procéder à une expertise des lacets et d'en annexer le procès-verbal au dossier. M. Drioux a confié cette mission au service anthropométrique, qui aura à examiner particulièrement les nœuds attachant ensemble les morceaux rompus de ces lacets. La clôture de l'instruction est proche; mais avant de la terminer, le juge tient à procéder à quelques opérations qui retarderont de quelques jours encore la signature de son ordonnance. C'est ainsi qu'il a chargé M. Faralicq de se rendre à Fresnes, où, dans la soirée, ce magistrat s'est livré à de nouvelles constatations. Ajoutons, en outre, que les fonctionnaires révoqués de la prison de Fresnes, après avoir eu connaissance de la note remise à M. Drioux par la partie civile, ont décidé de se concerter pour obtenir réparation complète du préjudice qu'ils ont subi. Ils entendent ne pas se soumettre à l'ordonnance éventuelle de non lieu, à l'instar de Mme Clairo-Almereyda.

ALMEREYDA DEFENDIT GARFUNKEL

Paris, 1er septembre. — On rappelle que dans l'affaire Garfunkel (réformes frauduleuses), le « Bonnet Rouge » défendit publiquement et énergiquement les condamnés.

Comment Almereyda est-il mort ?

Paris, 1er septembre. — Au nom de Mme Cléro-Almereyda (partie civile), Me Paul Morel vient de remettre à M. Drioux, juge d'instruction, une note qui résume les dépositions des témoins entendus hier; le docteur Hayem, le gardien Hénin et le repris de justice Bernard. La partie civile, n'attachant plus d'importance aux témoignages qui restent à citer, déclare dans cette note que pour elle la cause est entendue. Ce document se termine d'ailleurs par ces mots : « Mme Cléro-Almereyda se demande si le condamné Bernard après sa tragique besogne n'a pas amené le lit dans le champ visuel du guichet pour qu'on pût s'assurer en regardant du dehors que l'œuvre était accomplie. »

La Note Wilson au Pape

LA PRESSE ALLEMANDE

Berne, 1er septembre. — On ne possède encore que peu de renseignements sur l'attitude que la presse allemande observe à l'égard du président Wilson.

La « Gazette de Francfort » prend note avec satisfaction de la déclaration du président Wilson au sujet de la nécessité d'une complète égalité économique entre les puissances. Elle est aussi heureuse de constater que l'Amérique ne réclame aucune indemnité pour les navires coulés du fait de la guerre sous-marine. Par ailleurs, dit-elle, la réponse du président Wilson exclut toute possibilité d'accord. Ce qui est pire, c'est que le président prétend lui aussi séparer la cause de l'Allemagne de celle de ses gouvernants. Le président peut-il croire que pareille distinction, faite par un chef d'Etat étranger, est de nature à disposer à traiter un peuple ayant quelque respect de lui-même ? Quel cas fait-on du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ? Wilson, avec quelque réflexion, doit se rendre compte que la démocratie allemande n'a pas de pire ennemi que lui-même et ses alliés.

Le « Lokal Anzeiger » constate que le président Wilson ne veut pas donner la liberté au peuple allemand. Il veut la lui prendre.

D'après la « Strasburger Post », le président se propose bien de semer la discorde dans le peuple allemand, mais son véritable but de guerre c'est l'affaiblissement de l'Allemagne. Il veut que celle-ci, après la guerre, ne soit plus en mesure de redevenir puissante entre les nations par son travail, son activité et son économie. C'est dans cet esprit que le président Wilson refuse d'admettre comme condition de paix le « statu quo », c'est-à-dire le principal résultat de la défense victorieuse qu'a faite l'Allemagne de l'intégrité de son territoire.

Par son attitude, le président Wilson ne fait que fortifier l'unité du peuple allemand.

Bâle, 2 septembre. — La « Deutsche Zeitung » écrit :

« C'est un appel à la démocratie allemande, un encouragement à la majorité qui a voté la résolution de paix au Reichstag de continuer dans la voie où elle s'est engagée. »

Le « Vorvaerts », socialiste, ne veut pas désespérer, malgré la méconnaissance de l'Allemagne qu'il reproche à M. Wilson :

« Nous admettons encore, dit-il, que l'entente ne puisse pas se faire à cause des conditions sur lesquelles on débattra, mais elle ne peut pas être empêchée par la seule question de savoir qui négociera.

» Le Reichstag allemand, qui est élu sur les bases démocratiques, est le représentant qualifié du peuple allemand; ce qui manque, il est vrai, c'est un gouvernement responsable vis-à-vis de la représentation populaire, comme il existe dans d'autres pays. »

Les « Dernières Nouvelles de Munich » reprochent également à M. Wilson de ne pas tenir compte des manifestations pacifiques du Reichstag et de ne pas connaître l'union du peuple allemand avec son gouvernement.

» Le peuple allemand ne fera pas à M. Wilson le plaisir de se laisser prendre au piège qu'il lui tend en essayant de semer la discorde intérieure en Allemagne. »

Mauvaise humeur autrichienne

Bâle, 2 septembre. — Les journaux autrichiens viennent naturellement à la rescousse des journaux allemands et manifestent la plus vive mauvaise humeur de la réponse de M. Wilson au pape.

La « Nouvelle Presse libre » dit :

« La réponse est l'exposé le plus partial qui se puisse imaginer; il manque totalement d'équité et témoigne d'une telle haine et de tels préjugés vis-à-vis de l'Allemagne qu'elle est la preuve que Wilson n'a pas la moindre idée des institutions politiques de l'Allemagne et du caractère de son peuple. »

Le « Reichspost » dit :

« Les empires centraux n'ont pas besoin de s'arrêter aux reproches depuis longtemps périmés que M. Wilson leur adresse. »

Le « Neues Wiener Tageblatt, comme l'« Extrablatt », conseille à M. Wilson de ne pas s'immiscer dans les affaires intérieures du peuple allemand, qui montrera d'ailleurs à ses ennemis qu'il ne veut pas d'autres maîtres que ceux qu'il a actuellement.

L'Offensive italienne

Hindenburg envoie des renforts

Rome, 2 septembre. — Répondant à l'appel de l'état-major autrichien, Hindenburg aurait envoyé sur le Carso une division allemande.

Le général Borœvic aurait, en outre, demandé l'envoi d'urgence d'une division bavaroise commandée par le général Kraftenstein, qui combat actuellement sur le front roumain.

Les Autrichiens auraient perdu 125,000 hommes

Berne, 2 septembre. — Par ordre de l'état-major autrichien, des garnisons des Etats et villes d'Autriche-Hongrie ont été réduites des deux tiers, de façon à fournir de nouveaux renforts pour le front italien. Les pertes autrichiennes au 25 août sont de **125,000 hommes,** dont **3,500 officiers.**

Les Autrichiens tirent sur les Blessés

Milan, 2 septembre. — Les Autrichiens sur l'Isonzo sont les dignes frères des Allemands opérant sur la Meuse et sur l'Yser.

Un officier d'une armée alliée, qui passa les premiers jours de l'offensive italienne actuelle dans un poste d'observation sur le Carso, vit que chaque fois qu'un groupe de brancardiers italiens passait à un certain endroit, les obus ennemis tombaient immédiatement à cette place, bien que l'ennemi pût facilement reconnaître que tous ces hommes portaient le brassard de la Croix-Rouge, car le temps était clair. Aucune erreur n'était possible.

Une pièce ennemie avait reçu l'ordre de tirer sur les blessés passant sur cette route.

A Travers la Presse

LA DEMISSION DE M. MALVY

M. Clémenceau (*l'Homme Enchaîné*), s'inquiète surtout des suites de la démission de Malvy :

M. Malvy annonce qu'il veut reprendre à son usage la liberté (?) qu'il nous avait enlevée par sa censure. Puisse-t-il en faire un meilleur emploi que de sa puissance ! Le peuple français a d'autres affaires pour le moment. Nous n'en sommes pas encore là, que les déplacements de M. Malvy puissent changer le sort de la France.

C'est tout un système de compromissions redoutables qui est à détruire. Comment ceux qui l'ont approuvé officiellement devant les Chambres vont-ils s'y prendre pour le mettre à néant, et quelle sera leur autorité pour ce faire ? Voilà seulement ce qu'il nous reste à savoir.

Qui sait si M. Malvy lui-même ne pourrait pas nous fournir quelques indications à cet égard ? L'autre semaine, il annonçait triomphalement au Conseil général du Lot qu'il était fermement résolu à poursuivre son œuvre et ne démissionnerait pas. En foi de quoi, bientôt, la censure supprimait, dans l'« Homme Enchaîné », l'annonce d'une démission prochaine. Et puis son intention de rester au pouvoir n'est pas plus tôt clamée, qu'il y renonce. Qu'est-il donc arrivé ?

Mais M. Clémenceau, pour avoir l'explication du mystère, ne compte pas sur M. Ribot, auquel il reproche d'avoir persisté à couvrir son collaborateur, même après la séance du Sénat, et de vouloir résoudre une crise ministérielle en l'absence des Chambres. M. Clémenceau demande encore à M. Ribot d'écarter le système Malvy; il ne doute pas, d'ailleurs, que le président du conseil mette sur pied une combinaison ministérielle.

Sans pouvoir faire plus longtemps confiance à son caractère, j'adresse un suprême appel aux lucidités qui furent d'une haute intelligence. Le gouvernement de la France en guerre a été livré à un cénacle d'impuissance : les choses en sont venues au point que cela doit prendre fin. J'avais parlé d'un métaphorique coup de balai, M. Ribot arrive avec un reste de plumeau sans plumes ni manche, en faisant vœu d'épousseter. Si la France n'était pas au canon, l'on en pourrait rire. Qu'il ne nous fournisse pas matière à pleurer.

Du *Radical*, dans son éditorial :

La politique du ministre de l'intérieur, saine dans ses principes, ne semble pas l'avoir été dans ses procédés. Sans doute, Caussidière, autrefois, faisait de l'ordre avec du désordre, et ce fut une belle aventure de quelques semaines. Mais les hostilités durent depuis plus de trois ans. S'il est admis que personne ne doit s'installer dans la guerre, avec combien de force s'applique ce principe à l'égard de ceux qui, en plein drame, par leur action trouble, jouent le jeu de l'ennemi.

Sur ce terrain, les hommes de 93 n'auraient pas badiné. Nous demandons que le gouvernement de demain revienne à cette bonne tradition; car la guerre continue, et la victoire réclame plus que jamais l'union et les efforts de tous les Français.

L'AFFAIRE DU « BONNET ROUGE »

Dans l'*Echo de Paris*, André Beaunier soutient que l'affaire Almereyda n'est qu'un épisode. La grosse affaire n'est pas là : il s'agit d'une question plus grave que les circonstances dans lesquelles le directeur du « Bonnet Rouge » a succombé. Il s'agit de connaître et de supprimer l'immense et très subtile organisation de la propagande abominable :

Avec Almereyda, vous ne tenez que l'un des fils de la trame que les propagandistes ont fabriquée. Ce fil doit vous aider à trouver les autres : cherchez-les.

Cette organisation malfaisante a constitué des organes très nombreux et actifs. Elle avait installé cette agence républicaine qui envoyait des articles tout faits et très sournois aux journaux de province, et comptait sur l'innocence des uns, sur la complaisance des autres pour accepter sa marchandise. Elle avait — et, n'en doutons pas, elle a encore — bien d'autres moyens d'action.

Les loisirs de sécurité qu'on a eu le tort impardonnable de lui laisser pendant trois années, elle les a mis à profit. Elle n'a perdu ni son temps ni son argent boche. Elle a travaillé, elle est un peu partout; elle empoisonnera notre pays si l'on ne veille pas à lui rendre impossibles ses projets.

Dans l'*Œuvre*, M. Gustave Téry publie le filet suivant, dont nous lui laissons naturellement l'entière responsabilité :

On nous demande de tous côtés quelle est cette autre affaire des chèques suisses dont j'ai parlé avant-hier ? Quel est ce pacha que plusieurs confrères ont mis en cause, et surtout quel est le grand quotidien dont les Boches ont fait le siège ?

J'ai cru devoir laisser à M. Charles Humbert le soin de nous le dire

La Bataille des Flandres

Lens est formidablement défendue

Front britannique, 1er septembre. — Le public s'étonne que Lens ne soit pas encore tombé. Son erreur a des excuses; elle provient surtout de ce qu'on a méconnu en général les difficultés du terrain. La défense allemande est formidable. Jamais on n'a su allier avec tant d'ingéniosité l'art d'utiliser le terrain avec la fortification de campagne.

L'ennemi n'a pas hésité à raser au centre même de la cité des centaines de maisons pour construire un large champ de tir. La garnison a consolidé les caves, les a bétonnées, reliées les unes aux autres et elle y a entassé des vivres et du matériel de guerre.

Quant au ravitaillement de la garnison, il s'opère une fois par semaine, pendant la nuit, à des jours variables et par des voies toujours différentes.

Deux Belges patriotes exécutés

Amsterdam, 1er septembre. — Deux habitants de Courtrai qui avaient été condamnés à mort pour espionnage ont été exécutés.

Nouveaux Progrès des Italiens

Plus de 27,000 prisonniers ont été faits depuis le début de la bataille

Rome, 1er septembre.

Sur le plateau de BAINSIZZA règne un calme relatif.

Lutte assez vive sur les pentes nord du MONT SAN-GABRIELE et à l'est de GORIZIA, où l'ennemi, par de violentes contre-attaques répétées, a tenté hier de nous rejeter des positions conquises. Il a été repoussé chaque fois, en subissant des pertes sanglantes.

Sur le CARSO, dans le vallon de BRESTOVITZA, nous avons conquis de nouveaux éléments de tranchées.

Pendant la journée d'hier, nous avons fait 717 prisonniers, parmi lesquels 32 officiers.

Le chiffre total des prisonniers capturés depuis le commencement de la bataille jusqu'aujourd'hui s'élève ainsi à 720 officiers et 26,581 hommes de troupe.

Une de nos escadrilles aériennes a atteint, avec trois tonnes et demie de projectiles, les édifices et les voies de chemin de fer de GRAHAVO-TOLINO.

Sur le FRONT DU TRENTIN, activité de nos patrouilles et petites attaques ennemies repoussées.

L'Autriche appelle l'Allemagne à la Rescousse

Rome, 1er septembre. — D'après des informations qui arrivent ici de Munich, l'Autriche aurait demandé à l'Allemagne des renforts en hommes et en matériel pour faire front à la marche italienne sur Trieste et sur Laibach. Un conseil de guerre a eu lieu dimanche au quartier général allemand : Hindenburg manifesta l'avis qu'il est nécessaire de porter en arrière la ligne autrichienne, car certaines positions de la défense sont compromises sans remède. Conrad, au contraire, opina pour la résistance à tout prix au bord oriental du plateau de Bainsizza.

La Résurrection de l'Alliance gréco-serbe

Milan, 1er septembre. — La Chambre serbe sera convoquée à Corfou pour connaître la décision de la Chambre grecque au sujet de l'alliance gréco-serbe. Le premier ministre serbe aurait exprimé à M. Venizelos la reconnaissance du peuple serbe.

EN MOLDAVIE

Résistance acharnée de nos Alliés

Le maréchal Mackensen demande d'urgence des divisions de renfort

Odessa, 30 août (retardée). — Les derniers communiqués du front roumain relatent, à l'actif des armées roumaines et russes, une résistance acharnée, souvent favorable, contre les violentes attaques ennemies dans la région Oituz-Ocna, dans les vallées du Séreth et de la Putna. Ils établissent que les pertes ont été très sérieuses des deux côtés.

On affirme, de source autorisée, que **le maréchal Mackensen a demandé d'urgence des divisions de renfort.**

Dans les milieux roumains, on se montre optimiste et on exprime l'espoir de conserver la Moldavie, en comptant sur une large coopération des divisions russes. Le gouvernement roumain prend toutes les dispositions dictées par la prudence.

(Communiqué officiel russe)

Pétrograd, 1er septembre.

FRONT OCCIDENTAL : Fusillade particulièrement vive dans la région SMORGEN-KREWO, direction de VILNA.

FRONT ROUMAIN : Hier, vers dix-huit heures, dans la direction de FOCSANI, de faibles contingents ennemis ont attaqué les positions roumaines au nord-ouest d'IRECHTI. Ils ont été repoussés par notre feu.

FRONT DU CAUCASE : Rien à signaler.

AVIATION : Dans la journée du 29 août, le capitaine de cavalerie Kozakoff a abattu son seizième avion, qui est tombé dans la région de PROSKOUROW. Les occupants ont péri.

Le Gouvernement et les Parlements roumains transférés à Kherson

LE ROI FERDINAND RESTE AVEC SON ARMEE

Odessa, 1er septembre. — Le plus grand nombre des parlementaires roumains sont arrivés à Odessa.

Les bureaux du Sénat et de la Chambre ont reçu l'ordre de se rendre à Kherson, où le gouvernement provisoire russe met plusieurs immeubles à la disposition du gouvernement roumain.

Le roi Ferdinand et le prince héritier resteront avec le président du conseil, les ministres des affaires étrangères, de la guerre et des munitions au milieu de l'armée roumaine.

Les autres ministres se rendront à Kherson, ainsi que la reine et la famille royale. Le maréchal de la cour y est déjà arrivé hier.

Note. — Kherson, ville de Russie de quatre-vingt mille habitants, chef-lieu du gouvernement du même nom, sur le Dniéper, à trente-cinq kilomètres de son embouchure dans la mer Noire, à cent cinquante kilomètres environ à l'est d'Odessa.

Les Alliés ne répondraient pas à la Note pontificale

Londres, 1er septembre. — Les gouvernements britannique et français paraissent définitivement convaincus, comme l'est le gouvernement italien, qu'il n'y a pas lieu de répondre à la Note du Saint-Siège, note dont le gouvernement britannique, seul représenté auprès du Vatican, s'est borné à accuser réception.

La Reconstitution des Régions envahies

Paris, 1er septembre. — M. Léon Bourgeois, ministre du travail et président du comité interministériel pour aider à la reconstitution des régions envahies ou atteintes par les faits de guerre, vient de déterminer une tournée dans les pays dévastés pour examiner sur place avec les intéressés les questions diverses soulevées par le problème de la reconstitution quelques-unes des questions ont pu recevoir une solution immédiate.

LA NOTE DU PAPE ET M. WILSON

Déclarations de lord Robert Cecil

Londres, 1er septembre. — Lord Robert Cecil, ministre du blocus, a déclaré au cours d'une interview :

« La Note du président Wilson me semble ne rien contenir qui soit en contradiction avec la politique énoncée par les alliés à la Conférence de Paris. Les décisions de cette Conférence sont des mesures purement défensives et nullement agressives. Elles visent à rétablir après la guerre la vie économique chez les alliés et à les protéger contre toute politique militaire agressive que les ennemis pourraient poursuivre après la guerre en matière commerciale.

La Guerre économique

» Les projets des Allemands pour forcer leurs alliés à former au centre de l'Europe un bloc commercial montrent que cette politique constitue un réel danger. Certes, nous estimons que dans cette lutte les considérations économiques sont d'une importance aussi vitale que les mesures purement militaires ou navales. Il nous faut maintenir, stipuler, développer les forces économiques de ceux qui combattent les puissances centrales tout autant que nous avons à organiser nos armées et nos marines. Nous croyons aussi bien faire en attaquant les forces économiques de nos ennemis par tous les moyens légitimes dont nous disposons.

» Voilà pourquoi nous sommes heureux de la politique énergique des Etats-Unis relativement aux exportations et en d'autres matières. Soyez-en convaincu, il n'y a pas d'armes plus puissantes pour forcer l'Allemagne à comprendre la sottise et l'immoralité de ses chefs militaires que de lui montrer que la guerre ne lui rapporte rien, même au point de vue strictement commercial.

Les Derniers Neutres contre l'Allemagne

» Les Allemands aiment à faire parade de la carte de guerre et à montrer les territoires envahis par eux. Ils oublient qu'en poursuivant leur politique militariste et en foulant aux pieds toutes les lois internationales et les droits des non-combattants et des neutres, ils ont soulevé contre eux des forces jouissant de ressources commerciales immensément supérieures aux leurs.

» Il ne se passe presque pas de semaine sans apporter l'indication que même celles des nations qui gardent encore la neutralité sentent la patience leur manquer. Ce n'est pas commettre une exagération que de dire que si la guerre continue encore de nombreux mois, les empires centraux verront littéralement tout le reste du monde en armes contre eux.

» Voilà un état de choses qui provoque deux observations : en premier lieu, il montre que dans le monde moderne la force militaire n'est pas tout, et que même si les armées allemandes étaient aussi heureuses, aussi invincibles que le kaiser et ses généraux le prétendent, l'avenir de l'Allemagne continuerait à devenir de plus en plus sombre. La seconde observation engendre les plus grands espoirs et montre peut-être la véritable solution du plus grand problème mondial du jour, à savoir quelles précautions prendre pour empêcher les guerres futures.

La Ligue des Nations

» La grande difficultés de tous les projets de Ligue des nations et des projets analogues a été de trouver des sanctions efficaces contre les nations résolues à troubler la paix. Je ne m'étendrai pas longuement sur les difficultés d'une action armée concertée, mais quiconque a étudié la question sait qu'elles sont très grandes. Il se peut, toutefois, que la Ligue des nations, dotée d'un mécanisme convenable pour imposer l'isolement économique, commercial et financier à toute nation déterminée à imposer au monde sa volonté par la violence, soit une sauvegarde véritable pour la paix du monde. En tout cas, c'est un sujet digne d'être étudié par ceux qui désirent sérieusement mettre un terme au système actuel d'anarchie internationale.

UNE INTERPELLATION

Paris, 1er septembre. — M. Frédéric Brunet, député de la Seine, se propose d'interpeller le gouvernement, à la rentrée, sur la réponse qu'il compte faire à la Note pontificale.

Le Feu dans les Forêts du Var

Toulon, 1er septembre. — Malgré le dévouement des nombreuses troupes envoyées sur les territoires du Broussan et de Revest, il a été impossible, en raison de la violence du mistral, d'entraver la marche de l'incendie, qui détruit actuellement les plus belles forêts du Var. L'incendie se rapproche de Toulon et dure depuis trois jours. Il est probable qu'on n'en viendra pas à bout avant longtemps encore.

Un nouvel incendie s'est déclaré à la Pente Sicie, dans le sud-est de la région toulonnaise, entre le fort Peyras et le sémaphore.

Les bâtiments en rade ont envoyé des détachements de sous-marins sur les lieux du sinistre.

D'autre part, on signale que le bois de Sauvebonne serait également la proie des flammes; le camp retranché de Toulon serait donc entouré d'une vaste ceinture de feu. On suppose que ces incendies simultanés sont dus à des manœuvres criminelles.

Une Conférence des Neutres

Londres, 2 septembre. — Le Danemark, la Norvège, la Hollande et la Suisse ont, jusqu'à présent, donné leur acquiescement à une conférence des neutres à Stockholm, en automne. On compte sur le concours du Brésil et de l'Argentine. L'initiative en reviendrait au roi d'Espagne.

Chronique Régionale

DEUX-SÈVRES

NIORT

ŒUVRE DEPARTEMENTALE DU PRISONNIER DE GUERRE. — Du Comité :

« Dans le courant d'août, il a été expédié par l'Œuvre départementale à nos compatriotes des Deux-Sèvres prisonniers en Allemagne 645 colis de vivres et 81 colis de vêtements, sous-vêtements et chaussures.

» Les restrictions apportées par l'autorité allemande à la délivrance des colis a empêché les envois d'être aussi nombreux que les mois précédents.

» Cependant, d'après les cartes revenues depuis une quinzaine et accusant réception des envois partis en juillet, la distribution serait maintenant reprise normalement, et nos compatriotes nous donnent la nomenclature fidèle des objets que nous leur avons adressés; une vingtaine seulement se plaignent de n'avoir pas reçu nos colis ou de les avoir reçus incomplets. »

OFFICE DU RAVITAILLEMENT. — L'office de ravitaillement et d'assistance de la population civile de la ville de Niort prévient les jardiniers et propriétaires ayant à vendre des prunes dites prunes d'Agen, prunes d'amour, de grosseur convenable pour être séchées, que leurs propositions de prix seront reçues à l'hôtel de ville de Niort sous enveloppes fermées, à l'adresse de M. le Président de l'Office du ravitaillement (section des fruits).

CONTRIBUTIONS DIRECTES. — M. Brottier, commis principal, premier commis de direction à Niort, est élevé sur place aux fonctions de contrôleur.

CITATIONS. — A l'ordre du régiment : Roger Michonneau, avenue de Paris, 126, à Niort, brancardier militaire au 409e d'infanterie : « Blessé grièvement au début de la campagne, a ramené sur ses épaules un camarade blessé. S'est particulièrement distingué aux combats. » (Croix de guerre.)

— Victor Pigeau, de Niort, maître-pointeur au 235e d'artillerie : « Très belle tenue au feu, excellent pointeur, obtient de son matériel une précision remarquable. S'est distingué en particulier dans des tirs précis et difficiles, et quoique la position de la batterie fût particulièrement dangereuse. »

ETAT CIVIL du 31 août.

Décès : Augustine Millon, 84 ans, veuve de Pasquet, de Salaignac, rue Gambetta, 83; François Crépineau, chamoiseur, 51 ans, rue du Vivier, 82.

VENDÉE

LA ROCHE-SUR-YON

CONFERENCE. — Mercredi 29 août, la section de La Roche-sur-Yon du Syndicat national des Chemins de fer s'est réunie dans une des salles du musée de La Roche-sur-Yon.

Après la constitution du bureau, M. Boisjoly a rappelé les résultats obtenus par le groupement syndical et énuméré les problèmes qui restent à résoudre pour améliorer le sort des travailleurs des chemins de fer.

M. Leguen a exposé la nécessité d'obtenir une augmentation de l'indemnité de cherté de vie et un relèvement de l'échelle des traitements, dont la base devra être fixée à 1,800 francs.

ETAT CIVIL des 29 et 30 août.

Naissances : Armand-Marcel-Léon Chaillou, à la Grimaudière; Odette-Angèle Drapeau, chemin de Saint-André; Albert-Auguste-Jacques-Emmanuel Louineau, aux Bazinières; Claudette-Jacqueline-Henriette Annonier, rue Magenta, 8; Jen-Henri-Marie Jannière, place Gouvion, 5.

Promesse de mariage : Marie-Joseph-Victor Binaud, lieutenant au 90e d'artillerie lourde, et Marie-Mauricette Vaury, domiciliée à Issoire (Pas-de-Calais).

Décès : Eugène Robin, 25 ans, sergent au 79e d'infanterie, mort pour la France; Jules-Léon-Auguste Bouin, 85 ans; Yvonne-Lina Lecamus, 9 mois, rue Pasteur, 35; Jean-François Barraud, 80 ans, route d'Aubigny; Guillaume-Pierre-Yves Hostiou, 20 ans, canonnier servant au 266e d'artillerie, mort pour la France; Albert-Edouard-Henri Sallereau, 24 ans, sergent au 130e d'infanterie, mort pour la France; Eugène-Jules-Georges Ceaux, 5 ans, rue de Bordeaux, 68.

LES SABLES-D'OLONNE

SUCRE A CONFITURES. — Les personnes qui auraient en leur possession des bons d'attribution de sucre du mois de juillet sont invitées à retirer leur sucre, sans retard, à l'épicerie Léon Tesson, rue de la Poste.

ACCIDENT. — Vendredi matin, M. Hériaud fils, âgé de dix-sept ans, conduisait une camionnette automobile; en face du bureau d'octroi du port, il fit un détour trop grand, et, malgré les freins, l'auto tomba dans le port, où il y avait alors un mètre d'eau environ. La machine a été retirée dans la soirée à mer basse.

OBJETS TROUVES. — Un bracelet or, par M. Tessier, cours Bodet; un portefeuille, par Mlle Guilloux, 11, rue de l'Eglise; Mme Lebaupin, rue Hôtel-de-Ville, 69, a trouvé une bague chevalière; M. Charbonneau, rue Hôtel-de-Ville, 27, a trouvé une bague de fillette; Mme Bontemps, place de l'Eglise, a trouvé une fourrure; M. Auguste Gruet, caporal au 93e d'infanterie, camp Rudelière, a trouvé un sac à main; Mme veuve Fareu, avenue Carnot, a trouvé plusieurs coupures; Mme Célestine Billaud, un billet de banque; M. Pidoux, agent de police, un porte-billets; M. Auguste Mathé, un médaillon or.

ETAT CIVIL du 23 au 30 août. — Naissances : Christian-Pierre-Aristide-Yves Duvail, rue Forbina; Huguette-Marie-Henriette Limonnier, rue des Corderies, 15.

Promesses de mariage : Etienne-Pierre-Marie Douillard, employé aux chemins de fer de l'Etat, rue de la Justice, 26, et Gabrielle-Flora Moutier, s. p., rue de la Justice, 31.

Jacques-Emile Mercier, métreur vérificateur, 126, avenue Parmentier, Paris, et Jeanne-Delphine Canaux, s. p., 21, rue de Constantinople, Paris.

Gustave Doisy, ajusteur-mécanicien, (mobilisé), à Blaches-sur-Vaast (P.-de-C.), et Maximilienne-Augustine Deschamps, s. p., aux Burons.

Eugène-Henri-Silvain Gaultier, entrepreneur de peintures, 112, boulevard de l'Est, et Emma-Mélanie-Gabrielle Chiron, couturière, boulevard de l'Est.

Lucien Jeandel, conducteur (mobilisé), à Luneville (M.-et-M.), et Henriette-Victoire-Julia Lafage, s. p., avenue de la Gare, 68.

Décès : Antoine Dupuraf, 7 ans, rue de la plage, 2; Sophie-Marie Mathieu, 73 ans, épouse Rodès, rue du Palais; Henri Villeneuve, 29 ans, mobilisé, à Sainte-Florence, hôpital; Pierre Ferret, 58 ans, hôpital; Aimé-Edmond Praud, 18 ans, hôpital.

Section de la Chaume :

Naissances : André-Marie Ponard, rue du Regard, 1; René-Théodore-Paul-Alexandre Renaud, Grande-Rue; Maurice-Joseph-Louis Anger, rue Basse, 47.

Promesses de mariage : Joseph-André Le Delin, quartier maître de timonnerie, à Arzon (Morbihan), et Jeanne-Amélie-Eugénie Moreau, couturière, rue Haute, 83.

Georges Lemaître, lieutenant au 255e d'artillerie, et Louise-Renée Vieuzon, s. p., rue du Moulin.

Charles Dorrion, marin, quai de La Chaume, et Marie-Catherine Le Chapelain, s. p., rue du Village-Neuf.

Gaston-Louis-Léopold Mitard, instituteur, 26, rue du Moulin, et Georgette-Marie-Louise Durateau, institutrice, 46, rue du Moulin.

MONTAIGU

FOIRE du 30 août. — Cours pratiqués : Froment, l'hectolitre, 29 fr.; seigle, 22 fr.; avoine, 42 fr.; orge, 42 fr.; baillarge, 42 fr.; sarrazin, 42 fr.; maïs, 42 fr.; haricots, 125 fr. Pain blanc, 0 fr. 51 le kilo.

Bœuf, le kilo, 1 fr. 60; vache, 1 fr. 50; veau, 1 fr. 95; mouton, 2 fr. 15; porc, 2 fr. 30.

Lait, 0 fr. 25 le litre; beurre, 4 fr. 60 le kilo. Œufs, la douzaine, 2 fr. 55.

Poulets moyens, 8 fr. le couple.

Pommes de terre, 15 fr. l'hectolitre; foin, les 500 kilos, 55 fr.; paille, 45 fr.; bois de chêne, les trois stères, 70 fr.

Canards, la pièce, 5 fr.; lapins, 4 fr. 25; pigeons, le couple, 2 fr. 50.

DECLARATION DES RECOLTES. — Les cultivateurs, propriétaires exploitants à moitié fruits sont invités à se présenter le plus tôt possible, à la mairie, pour retirer leurs carnets de récoltes.

XANTON-CHASSENON

CITATION. — Gaston Bachelier, soldat au 23e d'infanterie coloniale : « Très courageux; n'a cessé d'approvisionner les grenadiers pendant toute la durée des combats, malgré de violents bombardements. » Croix de guerre.

LA GUYONNIERE

CITATION. — Joseph Boudaud, soldat de 2e classe, 9e compagnie du 54e d'infanterie coloniale, à l'ordre du régiment : « Brave soldat; a été blessé au cours de l'attaque du 14 octobre 1916. »

LA TRANCHE

CITATION. — Fernand Jouin, du 267e : « A l'attaque, qui a valu la citation à l'ordre de l'armée de son régiment, a donné les preuves d'un beau courage. Blessé pour la deuxième fois. » Croix de guerre.

PUYRAVAULT

CITATION. — Gabriel Chapitreau, adjudant au 99e d'infanterie : « Chef de section très énergique, qui a su gagner la confiance de ses hommes par les qualités de courage et de sang-froid dont il a fait preuve en des circonstances difficiles. Blessé deux fois grièvement. » Croix de guerre.

MOUZEUIL

CITATION. — Charles Mercier, soldat au 3e d'infanterie coloniale, à l'ordre du corps d'armée : « Brancardier entièrement courageux et dévoué. Déjà blessé; l'a été de nouveau, très grièvement, en transportant, en terrain découvert, un de ses camarades dans une zone battue par les mitrailleuses. »

VIENNE

POITIERS

MORT GLORIEUSE. — M. le médecin auxiliaire Deméacq, domicilié à Poitiers, est décédé de maladie contractée au front.

ATELIERS DE DISTILLATION. — Le Conseil a décidé l'organisation de six ateliers de distillation : rue de la Croix-Rouge, place du Pont-Guillon, plan de la Chaume de la Cueille, rond-point de la porte de la Manche, Breuil-Mingot, Pont-Neuf (rond-point de la route de Gençay).

ENCORE UN CAMBRIOLAGE. — Un troisième immeuble a été visité par les cambrioleurs qui, après avoir forcé les portes, ont fait main-basse sur des objets de valeur. C'est l'immeuble numéro 1 de la rue Victor-Hugo, habité par Mme veuve Ansart du Fiesnet, actuellement absente de Poitiers.

THEATRE MUNICIPAL. — Ce soir lundi, tournée Baret : « l'As-Revue » et « la Boîte à Fursy ».

CIVRAY

LES PETITS PARISIENS. — Les 120 écoliers parisiens, venus en colonie scolaire dans notre ville il y a un mois, sont retournés hier dans leurs familles. Un nouveau groupe est arrivé pour faire un séjour de même durée.

ETAT CIVIL du 25 au 31 août.

Naissances : Jean-Auguste Humeau, rue Basse; Roger Couillaud, faubourg de Chez-Cailleton.

Décès : Marie-Andrée-Marguerite-Elise Delhomme, 19 ans, couturière, à Chez-Cailleton.

CAISSE D'EPARGNE. — Opérations du 28 août : 9 versements, 4,206 fr.; sept remboursements, 1,820 fr.; 10 Bons de la Défense nationale, 7,700 francs.

MONTMORILLON

CITATIONS. — René Gaudin, soldat au 68e d'infanterie : « A, malgré un bombardement intense, et dans des circonstances très pénibles, assuré le ravitaillement du régiment dans les meilleures conditions. »

La famille habite Chauvigny.

— Alfred Giraud, caporal au 68e d'infanterie : « A entraîné ses hommes au-devant de l'ennemi, qui attaquait sa tranchée, et a de ce fait arrêté l'attaque. »

La famille habite Saint-Martin-la Rivière.

— Henri Neydeau, clairon au 68e d'infanterie : « Agent de liaison. A traversé plusieurs fois de violents tirs de barrage et a toujours exécuté avec dévouement la mission dont il était chargé. »

La famille habite Lathus.

ETAT CIVIL du 24 au 31 août.

Décès : Marguerite-Henriette-Noémie Rigaud, 15 ans, Grand'Rue.

CHARENTE-INFERIEURE

Fabrication du Cidre

Afin de permettre l'utilisation des excédents de fruits qui vont exister dans certaines régions, notamment en Normandie et en Bretagne, et pour favoriser la fabrication et l'utilisation du cidre en remplacement du vin, des dispositions seront prises pour faciliter la répartition en France des pommes à cidre.

Les personnes qui auraient l'intention d'importer des pommes à cidre dans la Charente-Inférieure sont priées d'en aviser le plus tôt possible l'administration préfectorale, qui vient d'être chargée de fournir des renseignements à ce sujet à M. le Ministre du ravitaillement.

Les Céréales

Les propriétaires, négociants, courtiers et commerçants en grains, meuniers, sont informés que toutes transactions concernant les céréales récoltées dans le département de la Charente-Inférieure doivent être portées à la connaissance des répartiteurs du département chargés de la délivrance des permis de circulation.

Toute la correspondance devra, en conséquence, être adressée à l'« Office départemental des céréales », à la préfecture, à La Rochelle.

Brevets de la Marine marchande

Les intéressés sont informés qu'à Paris est ouverte une session permanente d'examen de pratique pour l'obtention du diplôme d'élève de la marine marchande et d'application pour l'obtention de brevets de capitaine au long cours, capitaine au cabotage et maître au cabotage.

Le 15 janvier 1918, dans les ports du Havre, Nantes et Marseille, aura lieu une session d'examen pour l'obtention des brevets d'officier mécanicien.

Les services à terre sous les drapeaux compteront comme temps de navigation.

Pour tous renseignements, s'adresser au bureau de l'inscription maritime.

LA ROCHELLE

OFFICE DEPARTEMENTAL DE PLACEMENT. — L'Office départemental de placement de la Charente-Inférieure communique aux intéressés les offres et demandes d'emploi ci-après :

Offres d'emploi. — Apprenti boulanger, bonnes à tout faire, bouviers et charretiers (hommes ou femmes). — Salaire quotidien, 4 fr. 75; travail assuré pour l'hiver.

Demandes d'emploi. — Emplois de bureau, surveillante, demoiselles de magasin, femmes de ménage, couturières, sténo-dactylographes, lingère ou brodeuse, garçon de ferme.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à la préfecture (Office départemental de placement).

NOS COMPATRIOTES. — Les journaux ont annoncé que le nouveau directeur de la Sûreté générale, à Paris, M. Paul Bouju, était né en 1868 à Saint-Servan (Ille-et-Vilaine). Le fait est exact, mais il faut ajouter que M. Bouju, qui a fourni une très belle carrière dans l'administration préfectorale, est d'origine charentaise : sa famille était de l'île de Ré.

OBSEQUES MILITAIRES. — Vendredi ont été célébrées les obsèques du canonnier André Thaunay, du 118e d'artillerie, marié, et âgé de quarante-quatre ans. L'inhumation a eu lieu à Saint-Georges-des-Coteaux, près Saintes, dont le défunt était originaire.

Samedi matin a été conduit à la gare, pour être dirigé sur Chely-d'Apcher (Lozère), le corps du jeune soldat Augustin Hermet, du 5e régiment d'infanterie coloniale, qui a succombé, à l'âge de vingt ans, aux suites de ses blessures, à l'hôpital militaire de la rue Massiou.

MORTS GLORIEUSES. — Le capitaine d'infanterie André Audry, de La Rochelle, est tombé au champ d'honneur.

Le soldat Louis Tessier, trente et un ans, du 206e, a été tué à l'ennemi. Sa famille habite cité Durand, à La Pallice.

L'EXPLOITATION DU CASINO. — Un directeur de théâtres parisiens a demandé à la municipalité de vouloir bien être substitué au locataire actuel, M. Nagiscarde, pour l'exploitation de notre Casino du Mail, aux conditions du cahier des charges actuel, et pour une durée de dix-huit années. Des aménagements seraient opérés dans l'établissement, qui deviendrait une attraction genre Luna-Park ou Folies-Bergère, et fonctionnerait en toutes saisons. L'ouverture aurait lieu au mois de novembre.

Les commissions du théâtre et des finances ont examiné les propositions faites. Elles se réuniront de nouveau avant de prendre une décision.

ARTILLERIE. — Sont nommés aspirants à titre temporaire : les élèves aspirants Marquessuza, du 118e, affecté au 14e; Dussardier, du 84e, au 224e; Crouzier, du 54e, au 224e; Borotra et Michelot, du 113e, au 105e (Arcis-sur-Aube).

TEMOIGNAGE DE SATISFACTION. — Le sous-secrétaire d'Etat de la marine marchande a accordé un témoignage de satisfaction au matelot Ferdinand-Marie Gauthier, inscrit à l'île de Ré : « Le 11 mai 1917, s'est jeté résolument à l'eau, tout habillé, pour porter secours à un enfant tombé dans le port de La Flotte, et a réussi à le sauver. »

CITATIONS. — Militaires du 123e cités à l'ordre de l'armée :

Chef de bataillon Mauget : « S'est particulièrement distingué au cours du combat, atteignant en quelques minutes les objectifs assignés et s'y organisant solidement.

Lieutenant Jean Darmayan : « S'est fait remarquer en entraînant par sa bravoure et son énergie des éléments qui se trouvaient arrêtés; a amené la reddition d'un centre de résistance ennemi. »

Lieutenant Léon Salmon, commandant de compagnie, blessé.

Aspirant Roland Renoux, de Saint-Jean-d'Angély : « A mis en position son fusil mitrailleur; a manœuvré lui-même cette arme, abattant une trentaine d'ennemis qui s'avançaient pour contre-attaquer. »

Aspirant Robert Rigot : « A réussi à réduire un groupe ennemi arrêtant notre progression et a fait de nombreux prisonniers. »

Sergent André Mège : « A immobilisé sous le feu de ses deux pièces les défenseurs d'un fortin ennemi, permettant ainsi à nos grenadiers de cerner le fortin et d'y faire de nombreux prisonniers. »

Soldat François Le Jan : « A pris le commandement de l'équipe après la mise hors de combat de son caporal; a été blessé. »

Soldats Auguste Grivet et Jean Duhalde : « Ont pénétré résolument dans un tunnel occupé par de nombreux ennemis et les ont contraints à mettre bas les armes. »

Sergent Edgard Boisson : « A su maintenir l'ordre dans sa section et la porter irrésistiblement jusqu'à son objectif; a réussi à réduire des résistances ennemies, faisant plusieurs prisonniers. »

— Sont aussi cités à l'ordre de l'armée :

Lieutenant René-Joseph Morin, du 118e d'artillerie : « D'une bravoure et d'une valeur morale de premier ordre, ne faisant qu'un avec ses hommes; a commandé le feu de sa batterie debout, sur un terrain découvert, sans abri, sous un bombardement d'obus de 150. A opéré un changement de position de 6 kilomètres 500 dans un temps extrêmement court, tirant son premier coup de canon de 155 quatre heures un quart après avoir quitté son ancien emplacement. »

Maréchal des logis Claude Ballet, du 118e d'artillerie, 28e batterie; grièvement blessé.

— A l'ordre du régiment :

Notre concitoyen le capitaine Charles Valteau, commandant la 9e compagnie du 47e : « Capitaine au long cours, venu, sur sa demande, dans l'infanterie; a commandé pendant vingt-six mois une compagnie du régiment sans un seul jour d'indisponibilité; a pris part aux combats du Labyrinthe (juin-juillet 1915), où il a reçu deux blessures, et est resté néanmoins à la tête de sa compagnie, aux attaques de la Somme (septembre-octobre 1916), à l'offensive de la Somme, aux attaques de Champagne; a tenu les tranchées en Argonne (août 1915 à juin 1916), dans la Somme et sous Verdun; partout et en tout temps, a donné l'exemple du plus beau courage et de la plus réelle énergie. »

Cette citation, datée du 17 août 1917, est la consécration des beaux services de notre concitoyen, au moment où il laissait son régiment pour rentrer dans la marine, où il vient d'être appelé d'office et où il servira en qualité d'enseigne de vaisseau de 1re classe.

Roger Fleurisseau, dont la famille habite Petitly, clairon au 206e de ligne, à l'ordre du régiment : « Bon soldat, très brave; a assuré la liaison entre le commandant de compagnie et les chefs de section, sous un violent bombardement; a contribué en même temps au ravitaillement en munitions. » Ce brave était clairon à la compagnie des sapeurs-pompiers de La Rochelle.

Le cavalier André Gillet : « Jeune soldat plein d'entrain. A donné le plus bel exemple de courage pendant l'action, en accompagnant sa section jusqu'à l'objectif qui lui était désigné, bien qu'il eût la poitrine traversée par une balle; n'a quitté son unité pour être évacué que sur un ordre de son chef de section. »

ARMEE. — M. Coirier, sous-lieutenant au 123e d'infanterie, passe au 176e.

M. Delas, vétérinaire aide-major de 1re classe de réserve, en congé à Tarbes, est affecté au dépôt du 118e d'artillerie.

MPLOI RESERVÉ. — M. Granes, ex-maréchal des logis au 24e d'artillerie, a été nommé commis à la recette principale des postes et télégraphes d'Orléans.

ETAT CIVIL du 1er septembre.

Décès : Raymonde-Félicité-Eugénie-Victorine Foucault, 20 ans, couturière, rue Michelet; Joseph-Victor Moquay, 62 ans, serrurier, rue du Brave-Rondeau.

ROCHEFORT

OBSEQUES. — Samedi, à cinq heures, ont eu lieu, en présence d'une très nombreuse assistance, les obsèques de notre concitoyen M. le lieutenant de vaisseau aviateur Plenneau, mort pour la France, à Saint-Raphaël.

De nombreux officiers de marine et marins suivaient le char funèbre, couvert de superbes couronnes offertes par les amis du défunt et les officiers de la station des dirigeables de Rochefort.

DEPOT DU 3e COLONIAL. — M. le chef de bataillon Mast a pris, le 1er septembre, le commandement du dépôt commun du 3e colonial, en remplacement de M. le chef de bataillon Richard, qui reçoit une autre désignation.

ACCIDENT MORTEL. — Vendredi soir, vers neuf heures un quart, M. Auguste Fayaud, demeurant cours Jacob, 13, en prévision de l'ouverture de la chasse, nettoyait son fusil qu'il ne croyait pas chargé, lorsque le chiffon dont il se servait se prit dans la gâchette et fit partir le coup. Toute la charge atteignit sa femme, née Léonie Mouchard, trente-six ans, au-dessous du sein gauche. La malheureuse, qui lavait sa vaisselle à l'autre bout de la table où se trouvait son mari, tomba comme une masse. Transportée aussitôt à l'hospice civil, la pauvre femme y est décédée à minuit.

EPAVES. — Mlle Beau, rue Gambetta, 17 bis, a perdu un porte-monnaie contenant une somme et divers objets.

Mme David, à la Fraternité, a perdu un porte-billets contenant une assez forte somme.

ACCIDENTS. — Mlle Yvonne Coiffard, vingt ans, rue du Rocher, 24, a eu le pied gauche contusionné par le chariot de la machine à percer en travaillant dans l'arsenal.

— Mlle Georgette Bourdigal, ving-huit ans, rue République, 106, s'est blessée au majeur droit en manipulant des obus dans l'arsenal.

GARDE-MAGASIN DES SUBSISTANCES. — M. Giraudeau, officier d'administration de 1re classe à Rochefort, est nommé garde-magasin des subsistances et de l'habillement à Lorient. Il prendra possession de ses nouvelles fonctions le 1er septembre.

AU CHAMP D'HONNEUR. — Louis Portejoye, soldat au 23e d'infanterie, a été tué sur le champ de bataille. Famille au Pont-Rouge.

MORT GLORIEUSE. — Le soldat du 176e d'infanterie, Louis-Aristide Vinet, 126, rue du 14-Juillet, est mort au champ d'honneur.

PROMOTION. — L'adjudant du 23e d'infanterie, G. Lafougère, a été promu au grade de sous-lieutenant, avec une citation à l'ordre de la division.

MAGISTRATURE. — M. Th. Giraud, ancien avoué à Rochefort, juge de paix à Passais-la-Conception (Orne), est nommé juge au tribunal civil de Jonzac.

AGENTS TECHNIQUES. — MM. Riom et Grasset, du port de Rochefort, sont nommés à l'emploi d'agent technique de 3e classe.

SOUSCRIPTION MUNICIPALE. — Trente-troisième liste municipale de souscription pour venir en aide aux familles nécessiteuses subissant les effets de la guerre : X..., 5 fr.; le Personnel de la maison Barbarin, 19 fr.; M. Barbarin, négociant, rue Chanzy, 5 fr.; X..., 5 fr.; X..., 5 fr.; la ville de Rochefort (part du crédit affecté à l'achat des livres de prix pour les écoles communales, crédit qui a été attribué aux œuvres locales de guerre, 120 fr. Total de la 33e liste, 159 fr. Total des listes précédentes, 11,498 fr. 40. Total des 33 listes, 11,657 fr. 40. La 34e liste de souscription est déposée à la mairie, bureau de M. le Secrétaire en chef, où sont reçues les souscriptions.

REMISE DE DECORATIONS. — Samedi, à l'issue de la revue des troupes passée dans la cour de la caserne Joinville, le chef de bataillon Richard, commandant le dépôt commun du 3e colonial, a remis les décorations suivantes :

Croix de guerre : Citation de l'armée, caporal Faudry, du 410e d'infanterie (à sa sœur).

Citation de la division : Erricau, soldat au 33e colonial; Fort, caporal au 53e colonial.

Citation de la brigade : Matignon, soldat au 342e régiment.

Citation du régiment : Soldats du 33e colonial Perrot, Milhères et Tachy.

Médaille militaire : Soldat Boucher, du 8e zouaves (perte de l'œil gauche). Croix de guerre avec palme.

M. Piéri, adjoint au maire, remet un diplôme à la famille Gaborlau, domiciliée rue Baudin, 26.

MATHA

CITATION. — A l'ordre de la division, Henri Lucas, soldat de 1re classe au 24e d'infanterie : « A traversé à plusieurs reprises les barrages les plus violents, pour établir la liaison entre le chef de bataillon et sa compagnie. A été blessé en assurant ce service. Troisième citation.

SAUJON

UNION DES FEMMES DE FRANCE. — Le succès de la kermesse qui a eu lieu le dimanche 19 août, à l'hôpital auxiliaire n° 109, au profit des blessés, a dépassé toutes les espérances, et les chiffres de la recette prouvent que la charité saujonnaise est inépuisable.

Sous les ombrages du Parc, près de